

APPEL À PROJETS

EN 2025
METTEZ EN SCÈNE



APPEL À PROJETS

SAISON 2025-2026

En Répliques

Association de théâtre et d'improvisation enregistrée au Barreau de Paris

Pour la quatrième fois depuis sa création, **En Répliques** a l'honneur de vous inviter à présenter vos projets de mise en scène.

QUI ?

Tous les avocats, élèves-avocats, anciens avocats et anciens élèves-avocats des Barreaux d'Île-de-France peuvent présenter leur projet.

QUOI ?

Votre projet de mise en scène doit consister en une pièce de théâtre ou toute autre performance artistique jouée (par exemple, une comédie musicale) de votre choix.

Il peut s'agir d'une œuvre existante ou d'une création originale.

POURQUOI ?

En Répliques met à votre disposition comédiens, techniciens, artistes et consultants.

Nous vous aidons à organiser vos auditions, à budgétiser votre spectacle et à concrétiser vos idées de mise en scène.

Nous vous assistons pour l'organisation des répétitions, et nous vous garantissons une ou plusieurs représentations dans un théâtre parisien.

Nous finançons intégralement votre projet en accord avec le budget planifié.

QUAND ?

Vous pouvez nous présenter votre projet **jusqu'au 1^{er} septembre**.

Les représentations auront lieu au premier (ou second, en fonction de la taille du projet) semestre 2026, aux dates décidées en accord avec vous et votre troupe.

COMMENT ?

Vous devez envoyer votre dossier de présentation dans les délais à l'adresse suivante : enrepliques@gmail.com.

Les instructions pour monter votre dossier figurent ci-après.

Si votre projet est retenu, vous serez invité par le Bureau à le présenter et à en discuter les modalités d'exécution **en septembre**, selon vos disponibilités.

Votre projet sera ensuite soumis à l'appréciation du Conseil d'administration.

S'il est retenu, vous serez conviés à une réunion informelle avec le Conseil d'administration, le 15 septembre, puis à l'annonce officielle des projets à l'association, le 18 septembre.

Les auditions puis les répétitions commenceront dans la foulée selon vos disponibilités.

LES CATÉGORIES DE SPECTACLES

L'association distingue quatre catégories de spectacles, et votre projet sera assigné à l'une d'entre elles.

Nous sommes seuls responsables de l'attribution d'une catégorie à votre spectacle.

Cette classification a son importance. **En Répliques** ne monte chaque année, au maximum, **qu'un seul spectacle dans chacune des catégories 1, 3 et 4**. En revanche, nous avons la possibilité de monter plusieurs spectacles de catégorie 2.

Concrètement, cela signifie que si votre projet correspond aux critères de la catégorie 2 il aura mécaniquement plus de chances d'être retenu. A l'inverse, s'il correspond aux critères de la catégorie 1, la sélection sera nécessairement plus exigeante.

Le cas échéant, nous serons toutefois ravis de vous aider à adapter votre projet pour le faire passer d'une catégorie à une autre si nécessaire et, bien sûr, si vous le souhaitez.

Catégorie 1 — Spectacle principal

Spectacle nécessitant plus de six mois de répétitions et un budget important.

Catégorie 2 — Spectacle standard

Spectacle nécessitant entre trois et six mois de répétitions.

Catégorie 3 — Spectacle de genre

Spectacle pluridisciplinaire (présence importante de danse, chant, arts du cirque, etc.).

Catégorie 4 — Spectacle exceptionnel

Spectacle mis en scène par un professionnel extérieur à l'association.

LE DOSSIER DE PRÉSENTATION

Votre dossier de présentation devra obligatoirement être constitué des éléments suivants :

1. Vos nom, prénom, et date de prestation de serment le cas échéant ;
2. Votre numéro de téléphone et votre adresse électronique ;
3. Une présentation de l'œuvre (contexte et synopsis) ;
4. Une présentation de vos intentions de mise en scène (message, effets recherchés, décors, musiques, *moodboard*, etc.) ;
5. Une présentation de votre parcours artistique (il n'est pas nécessaire que vous ayez mis en scène par le passé) ;
6. Le nombre de comédiennes et de comédiens requis ;
7. Une estimation du temps de travail requis (entre trois mois et un an) ;
8. Une estimation des postes de dépenses de votre projet, voire, si possible, une estimation du budget nécessaire. Nous pourrions vous aider à déterminer si votre projet est retenu le budget détaillé.

ENGAGEMENT

En tant que metteur en scène, vous devrez en principe vous rendre à toutes les répétitions et représentations de votre spectacle. Habituellement, le rythme des répétitions est hebdomadaire.

Les projets sélectionnés dans le cadre de la saison 2025-2026 seront présentés dans le cadre d'un **Festival**. A cette fin, un **thème** sera déterminé par la direction artistique de l'association à l'aune des projets retenus et des autres activités de l'association. Il vous sera demandé de vous y conformer. Le thème est conçu pour ne pas entraver votre créativité, mais au contraire l'enrichir.

Vous et votre troupe serez membres de l'association, avec laquelle vous coopérerez pour la réalisation de votre projet.

Vous devrez veiller à ce que vos comédiens participent à la logistique du Festival (déplacement des décors, stockage des accessoires et des costumes, ouverture, etc.), selon les indications fournies par les membres responsables de son organisation.

La collaboration entre les metteurs en scène et les troupes participant au Festival est vivement encouragée tout au long de l'année.

Enfin, et de manière plus générale, la mise en scène constitue un **engagement important** : il vous revient de veiller à pouvoir le prendre.

INFORMATIONS UTILES

L'association se tient à votre disposition pour vous aider à constituer votre dossier n'hésitez pas à nous écrire, un des membres de notre direction artistique vous conseillera.

Vous pourrez également vous entretenir avec les membres ayant déjà mis en scène des spectacles avec l'association. Il s'agit de :

Jean-Baptiste Riolacci : *Du Vent dans les Branches de Sassafras*, 2022 ; *Trente jours*, 2025.

Marie Hiesse et Marion Giard : *Les Femmes de Barbe Bleue*, 2022.

Alban Bizieux : *La Réunification des Deux Corées*, 2023.

Rosalie Lechat : *Incendies*, 2023.

Gauthier Doléac : *Lettres à un jeune poète*, 2025.

Armelle Dunand : *La Photo de Papa*, 2025 et directrice artistique.

Nous nous tenons à votre entière disposition pour répondre à toutes vos questions à l'adresse suivante : enrepliques@gmail.com

